

MAZIÈRES INFOS

Le bulletin d'information mensuel de la commune



09 décembre

Marché de Noël (école)

14 décembre

Numérique Café (Chloro'Fil)

22 décembre

Soirée gourmande (Chloro'Fil)

23 décembre

Préparatifs de Noël (Chloro'Fil)

04 janvier

Relais Infos Jeunes (Chloro'Fil)

06 janvier

Conseil Municipal

07 janvier

Réservations Théâtre

08 janvier

Voeux du Maire

11 janvier

France Bénévolat (Chloro'Fil)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

mairie@mazieres-en-mauges.fr



www.mazieres-en-mauges.fr



Fêtes de fin d'année

Les premiers frimas sont de retour, cela signifie que la fin de l'année approche. Les festivités de Noël et du nouvel an vont rythmer notre quotidien. Pour ces fêtes, il est nécessaire d'apporter un peu de féerie malgré la crise énergétique. C'est pourquoi nous avons maintenu les illuminations et les décorations au centre bourg.

Vœux

Annulée ces deux dernières années pour des raisons de crise sanitaire, j'ai le plaisir de convier tous les habitants de la commune à la réception organisée à l'occasion des vœux qui se déroulera dimanche 08 janvier 2023 à 11 h 00 à la salle de sports.

Ce sera l'occasion de tous nous retrouver dans un cadre convivial et amical et d'échanger sur les perspectives à venir. Le contexte économique, financier et environnemental n'est pas très favorable, mais nous ne baissions pas les bras.

"Tout seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin !"

Bonnes fêtes de fin d'année.



Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) dans le cadre du transfert de charges en matière d'extension des services communs entre la ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais

Depuis le 1er janvier 2018, des Directions communes ont été créées entre la Ville de Cholet et l'AdC, via un transfert de charges évalué par la CLETC. En juillet dernier, les élus de l'AdC ont émis le souhait de poursuivre les services communs entre la Ville de Cholet et l'AdC, en raison de certains avantages financiers au profit de l'AdC et d'une meilleure coordination des actions facilitant la gestion du personnel.

La Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) a évalué le coût net annuel des charges transférées de la Ville de Cholet à l'AdC à 12 934 296 €, à compter du 1er janvier 2023. Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLETC.

Vente partielle Chemin des Aireaux

Suite à la cession de l'activité agricole du lieu-dit les Aireaux, un accord a été trouvé entre le vendeur et le nouvel exploitant pour différencier l'accès de l'habitation de celui de l'exploitation. Cependant, cela nécessite une rétrocession d'un bout de chemin communal d'environ 300 m². Le prix de vente est fixé à 3 € le m².

Convention de passage d'une servitude

Une convention est signée entre la commune et l'Agglomération du Choletais pour le passage d'une canalisation d'eaux pluviales sous le délaissé de voirie situé rue de la Blanchisserie.

CAF : avenant à la Convention Territoriale Globale

La Convention territoriale globale (Ctg) est une convention de partenariat et de coopération qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle remplace le Contrat Enfance Jeunesse (Cej). Elle se concrétise par la signature d'un accord cadre politique.

La Convention territoriale globale (Ctg) du territoire de l'Agglomération du Choletais a été signée pour la période 2019-2023 par la caisse d'Allocations familiales de Maine-et-Loire et l'EPCI de l'Agglomération du Choletais. Le périmètre de ce territoire recouvre 26 communes qui n'étaient pas signataires de la convention initiale, bien que parties prenantes de la démarche. C'est pourquoi le Conseil Municipal approuve l'avenant qui permet d'intégrer les 26 communes comme signataires de la Ctg.

Budget 2023

Un point sur l'exécution du budget 2022 et les prévisions de la section de fonctionnement 2023 a été réalisé. Au regard du contexte énergétique et inflationniste actuel, et en reconduisant nos services, nos actions ou interventions, sans arbitrage sur nos dépenses et revalorisation du taux de la fiscalité, l'autofinancement de la commune est réduit à néant. Sans la hausse du coût de l'énergie, l'épargne prévisionnelle serait d'environ de 78 000 €, soit un ratio d'autofinancement de 10%. Au regard de ce contexte et de l'incertitude de l'application de la réforme sur la taxe d'aménagement, il convient d'être très prudent sur l'investissement. Cela oblige notamment les élus à revoir le projet du centre technique municipal.

Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2023

Afin de pouvoir engager et mandater des dépenses d'investissement nouvelles avant l'approbation du budget 2023, le Conseil Municipal vote 15 000 € de crédits budgétaires par anticipation.

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire se tiendra le dimanche 08 janvier à partir de 11 h 00 à la salle de sports. Tous les habitants sont conviés.

THÉÂTRE L'ART DÉTRACTEUR

Théâtre de Mazières en Mauges
2023
L'amour sur un plateau
Comédie d'Isabelle Mergault

Samedi 28 Janvier 20h30	Dimanche 29 Janvier 15h00
Vendredi 03 Février 20h30	Samedi 04 Février 20h30
Dimanche 05 Février 15h00	Vendredi 10 Février 20h30
Samedi 11 Février 20h30	Dimanche 12 Février 15h00
Vendredi 17 Février 20h30	Samedi 18 Février 20h30

Réservations :
Permanence Salle Saint-Jean :
Samedi 7 Janvier de 10h à 12h
Samedis 14 et 21 Janvier de 10h30 à 12h00
Permanence téléphonique
Tél : 07 83 39 67 27
à partir du mardi 10 Janvier
Du mardi au jeudi de 18h00 à 20h00

Tarif
Adultes : 7 €
Moins de 16 ans : 3 €

www.lartdetracteur.fr
L'art détracteur

Radar pédagogique

Période du 1er au 30 novembre 2022
Emplacement situé rue de la Crèche

Vitesse Pourcentage
Sens Rond point → rue de la Crèche
30 - 50 km/h 93,25%
>50 km/h 6,75%

rue de la Crèche → rond-point
30 - 50 km/h 93,76%
>50 km/h 6,54%

En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 0 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

VOEUX DU MAIRE

Annulée ces deux dernières années pour des raisons de crise sanitaire, la réception organisée à l'occasion des vœux du maire se déroulera dimanche 08 janvier 2023 à 11h00 à la salle de sports.

Ouverte à tous les Maziérais, elle sera l'occasion pour l'équipe municipale de dresser un bilan des réalisations achevées et de présenter les projets des prochains mois.

Pour vous garantir le meilleur accueil, signalez votre venue à mairie@mazieres-en-mauges.fr

COLLECTE LUNETTES

Faites un geste pour les plus démunis, du 1er décembre 2022 au 28 février 2023.

L'association Lunettes sans frontières récupère, trie, nettoie et expédie près de 70 000 paires de lunettes par an. L'envoi se fait par colis qui sont acheminés par avion en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe (Pologne, Roumanie, et en France pour les personnes du Quart Monde) où les lunettes sont distribuées par les services sociaux ou des ONG.

L'association ne prend que des lunettes (de vue et solaires) en bon état, sans étui.

Pas de montures seules, ni de lentilles. Ils prennent également les appareils auditifs.

Déposez vos anciennes paires de lunettes dans le collecteur situé à la mairie.



COLLECT'MOBILE

Faites un geste pour l'environnement, du 1er décembre 2022 au 28 février 2023.

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? C'est pourquoi l'Association des Maires Ruraux de Maine-et-Loire et Orange s'associent pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

En participant à « Collect'mobile, un geste pour ma ville », Mazières souhaite confirmer son engagement dans la protection de l'environnement.

Une fois collectés les mobiles sont confiés aux ateliers du bocage qui leur donnent une seconde vie.

Déposez votre ancien téléphone dans le collecteur situé à la mairie.





·**Permanences Chloro'fil à la maison des associations les mercredis après-midi de 15h à 17h**, nous organisons des permanences pour les habitants de Mazières. Sur 4 thématiques : Point infos jeunes, numérique café, France bénévolat et des RDV RPE.

-**Numérique Café** : Pour répondre aux attentes et aux besoins des habitants parfois désemparés devant un ordinateur, une tablette ou un téléphone.

-**Relais Info Jeunes** : Pour les 15-30 ans, accompagnement pour l'emploi, la santé, les études, le logement, les loisirs...

-**France Bénévolat** : Pour ceux qui cherchent à devenir bénévoles ou les associations en recherche de bénévoles.

-**Relais Petite enfance** : RDV pour les familles (sur des questions liées aux modes d'accueil ou la fonction employeur) ou pour les Assistants Maternels dans le cadre de leur activité.

·**Mom'en Famille « Cuisine de fête » Salle St Jean : Mercredi 21 décembre.**

Venez confectionner de bons et beaux gâteaux de Noël. Aux fourneaux ! 2€/famille

·**Accueil de Loisirs 11-17ans**

Attention, vous avez jusqu'au 10 décembre pour vous inscrire. Notamment sur Mazières : « **soirée gourmande** » **le jeudi 22/12 de 18h30 à 22h pour les +14ans et journée « préparatifs de Noël » pour tous le vendredi 23/12 à la salle St Jean.**

Inscriptions et renseignements au 0241559341 ou accueil@csichlorofil.fr

Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil
40bis rue de la Libération
49340 Nuaille
02 41 55 93 41

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL
CHLORO'fil Permanences
Avec Chloro'fil, c'est plus facile !
MAISON DES ASSOCIATIONS DE MAZIÈRES-EN-MAUGES
De 15h00 à 17h00

Les mercredis :

info jeunes	janvier 04	février 01	mars 08	avril 05	mai 10	juin 07
France Bénévolat	janvier 11	février 08	mars 15	avril 12	mai 17	juin 14
RELAIS PETITE ENFANCE	décembre 07	janvier 18	février 15	mars 22	avril 26	mai 24
Numérique Café	décembre 14	janvier 25	mars 01	mars 29	mai 03	mai 31

Les associations ont besoin d'un peu de votre temps
PAS PLUS PROMIS !

Réserve de bénévoles

Quand une manifestation est organisée dans la commune, l'association organisatrice a toujours besoin d'aide.

1. Vous vous inscrivez à ce réseau à la mairie
2. Vous êtes contacté par la mairie quand une association a besoin
3. Vous restez libre d'accepter ou non

Pas besoin de beaucoup de temps et d'obligations pour aider et participer à la vie de sa commune



2 à 3 h par an

NOUVELLE ANTENNE ORANGE

La société ORANGE a élaboré un projet de nouvelle antenne-relais afin d'améliorer son réseau Haut Débit Mobile / Très Haut Débit Mobile sur notre commune et ainsi mieux desservir les clients de cet opérateur.

L'emplacement prévu pour l'installation de cette antenne-relais est situé sur le terrain privé servant de dépôt à Vert Paysages (parcelle AB12) situé en contrebas de la commune.

Il nous apparaît important et essentiel d'informer les administrés de ce projet, c'est pour cette raison que vous pouvez dès à présent consulter le Dossier d'information présentant le détail du projet d'implantation de cette nouvelle antenne-relais en mairie ou sur notre site internet.

